

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

### Attributions caractéristiques

Le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, au sein des établissements et du centre de services scolaire.

Il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention. Il planifie et effectue l'évaluation du fonctionnement psychologique et mental des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus, effectue des entrevues et procède à des observations, analyse et interprète ces observations et les données recueillies. Il détermine un plan d'intervention en psychologie dans le cadre d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; Il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; Il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; Il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; Il planifie, organise et anime des activités de formation.

Il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; Il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et du centre de services scolaire.

Il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le centre de services scolaire; il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions

### **Qualifications requises**

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

### **Traitement et conditions de travail**

Le traitement sera déterminé selon la convention collective régissant le personnel professionnel.

Numéro de concours	Nombre d'heures	Lieu de travail	Statut	Date d'entrée en fonction
CSSÉ23-141	35,00	Haut Saint-Maurice	Poste temps plein	Dès que possible
CSSÉ23-142	35,00	Bas Saint-Maurice	Poste temps plein	Dès que possible

Le Centre de services scolaire de l'Énergie participe au programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes désirant poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae.

Inscrire le numéro de concours dans l'objet de votre courriel.  
Les candidatures devront être adressées à : [ressourceshumaines@cssenergie.gouv.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@cssenergie.gouv.qc.ca)

Il est important de noter que les personnes salariées détenant un poste régulier ou celles qui sont inscrites sur la liste de priorité d'embauche et dont le dossier est à jour peuvent nous faire parvenir une simple lettre offrant leurs services en spécifiant le titre du poste et le numéro du concours. Cependant, il incombe à la personne salariée de s'assurer que son dossier personnel contient les pièces démontrant qu'elle possède les qualifications requises, les exigences particulières et les connaissances pratiques. Pour toutes les autres, l'obligation de fournir le diplôme, curriculum vitae, relevé de notes et certification s'applique.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte.